**Potentiel d’exploitation pédagogique auprès des élèves**

La vidéoconférence permet aux élèves :

* d’exploiter de l’information;
* de donner davantage de signification à un projet de communication orale;
* de suivre une méthode de présentation;
* d’apprendre à démontrer son respect des autres par son écoute active;
* de sortir l’apprentissage des murs de la classe et le mettre en contexte;
* de recevoir un enseignement à distance tout en préservant la dimension orale et visuelle dans des situations où l’enseignant n’est pas présent;
* d’apprendre une langue seconde et de pratiquer oralement avec une personne qui maîtrise bien cette langue;
* de se préparer à relever les défis auxquels ils devront faire face dans la société du savoir, où les technologies de l’information et de la communication.

Les élèves sont captivés par les nouvelles technologies. Ils manifestent un intérêt pour ce genre d’échange et aiment utiliser de nouveaux outils qui offrent des changements par rapport aux pratiques quotidiennes. Ils aiment pouvoir communiquer avec des pairs d’ici ou d’ailleurs.

Voici quelques activités pouvant utiliser les vidéoconférences : débats, participation à des [discussions](http://www.usherbrooke.ca/moodle-cours/mod/glossary/showentry.php?courseid=4309&concept=Forum) de [groupes](http://www.usherbrooke.ca/moodle-cours/mod/glossary/showentry.php?courseid=4309&concept=Facebook), conférences de tout genre et présentation d'un projet pédagogique. L’éducation à distance utilise déjà les vidéoconférences pour pallier la distance.

Grâce à la vidéoconférence, l’élève peut participer à des activités de perfectionnement ou encore utiliser un service de dépannage ou d’aide aux devoirs. De plus, un élève immobilisé à l’hôpital ou à la maison pourrait suivre ses cours habituels à distance ou avoir du soutien.

Voici deux exemples de projets qui ont été réalisés grâce à la vidéoconférence :

Le [club de lecture](http://rtsq.qc.ca/video_en_classe/club_de_lecture.htm) à large bande un projet mené par la Bibliothèque Nationale du Canada en collaboration avec le Conseil national de recherche.

[Un échange à propos du monde de la politique](http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/viepedagogique/151/index.asp?page=videoconference) qui s’est fait entre une classe de français de deuxième secondaire de l’école des Hauts-Sommets, de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et des élèves d’une école secondaire américaine.

**Potentiel d’exploitation pédagogique auprès des collègues**  
La vidéoconférence permet aux enseignants et enseignantes :

* d’élargir le champ des activités pédagogiques;
* de faire la consultation d’experts dans un projet sans nécessairement avoir à se déplacer;
* comme toute opportunité de perfectionnement, d’amener les enseignants à rompre graduellement avec leurs pratiques habituelles et à s’ouvrir à de nouvelles stratégies;
* de tenir des réunions avec des partenaires de divers endroits;
* d’échanger sur des thèmes qui concernent tous les participants;
* de suivre des cours à distance;
* de superviser des étudiants hors campus (surtout au niveau collégial et universitaire);
* de donner un cours comme il ou elle le ferait en présence de l’élève et où l’interaction est quelque peu modifiée, mais en rien transformée, par l’utilisation de la technologie.

Plusieurs centaines de kilomètres séparent certaines régions des grands centres urbains. Dans le domaine de l’éducation, il est donc difficile d’avoir accès à des spécialistes qui ne sont pas toujours présents dans ces secteurs éloignés. Quelques écoles sont de plus très isolées. La vidéoconférence donne la possibilité aux enseignants et enseignantes de communiquer avec d’autres qui travaillent dans les mêmes situations ou enseignent au même niveau.